

**COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2023-61**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME. Le quorum était atteint.

Date de convocation : 30/11/2023

Date d'affichage : 05/12/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 17

**Etaient présents :**

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PICHON, Mme Sophie PELLIS, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, Mme Anne-Françoise GIBERT, M. Alexandre JOET, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, M. Paul DIDIER.

**Ont donné pouvoir :** M. Philippe PERARDEL, Mme Dominique GALLEY, Mme Audrey GENESSON, Mme Blandine BROCARD, M. Philippe BIGOT.

**Absent :** M. Thomas TEILLON

**Secrétaire de séance :** Mme Sophie PELLIS

**2023-61) FINANCES – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES**

Le 2 mai 2022, par délibération N°2022-26, les membres du conseil municipal ont créé une commission Finances chargée d'examiner les dossiers touchant notamment aux thématiques suivantes :

- l'examen de l'orientation du budget,
- la planification pluriannuelle,
- la fixation des tarifs municipaux (services publics, occupations du domaine etc.),
- la fiscalité locale.

Le nombre d'élus siégeant au sein de cette commission est de 5 membres (4 de la liste majoritaire et 1 de la liste non majoritaire) et d'un Président.

Le 2 mai 2022 ont été nommés Madame Sophie PICHON, Madame Elise LAVOUE, Monsieur Philippe PERARDEL, Monsieur Thomas TEILLON et Monsieur Renaud GEORGE.

A la suite de mouvements au sein de l'équipe municipale, il est nécessaire de procéder à nouveau au vote des membres qui seront désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article), et de procéder au vote à main levée.

Le vote portera sur les listes suivantes :

Liste majoritaire	Liste non majoritaire
1. Sophie PICHON	1. Renaud GEORGE
2. François DANCOURT	2. Olivier PERROT
3. Philippe PERARDEL	3. Philippe BIGOT
4. Thomas TEILLON	

**Délibération :**

**VU** le Code général des collectivités territoriales en conformité avec les dispositions du code, notamment des articles L2121-21 et L.2121-22 du CGCT ;

**VU** le règlement intérieur du Conseil Municipal ;

**VU** la proposition de création d'une Commission Finances ;

**CONSIDERANT** les changements intervenus dans la composition de l'équipe municipale ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :**

- **DE DESIGNER**, après appel à candidatures et vote à mains levées, au sein de la commission Finances :  
Mme Sophie PICHON, M. François DANCOURT, M. Philippe PERARDEL, M. Thomas TEILLON, M. Renaud GEORGE, M. Olivier PERROT et M. Philippe BIGOT membres de la commission ;
- **DE DIRE** qu'en cas d'absence ou d'empêchement, la commission est convoquée et présidée par le Vice-Président élu par celle-ci lors de leur prochaine réunion.

**VOTES :**

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

**La secrétaire de séance,  
Sophie PELLIS**



**POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire,  
Béatrice DELORME**

